Belgique – Belgïe
P.P.
6700 Arlon 1
BC 0488

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

2 300 exemplaires

N°69

(1er trimestre 2015)

P 202053 – Bureau de dépôt Arlon 1

SOMMAIRE :

Le coin des associations..... 1
Deuxième édition de l'opération « Vergers en forme au Parc naturel »..... 2 & 3
Cours de taille d'arbres fruitiers
Aide à la taille
Atelier de compostage..... 3
Conférence sur les abeilles solitaires..... 3
VallEnergie vous informe.....4 & 5
L'éclairage à la maison : bien choisir ses lampes pour réduire sa facture électrique
Le Parc naturel vous propose.....6 & 7
Un coup de pouce de l'Europe pour le marais de Grendel..... 8

Pour nous contacter : 063/22 78 55

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT
Voie de la Liberté, 107
6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be

Retrouvez-nous sur facebook

Avec le soutien de :

Wallonie

DGO 3

Rédaction & relecture : Bénédicte Grodent, Sylvie Hubert, Elisabeth Tonglet et Dominique Scheepers
Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Le coin des associations

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

Chaque **jeudi** et **dimanche** au départ de différents villages, marche sur une distance d'environ 8 km (2h).

www.attert-tourisme.be - info@attert-tourisme.be - Jules Coibion 063/23 62 88

NOBRESSART-SPORT

Samedi 14 mars à 9h : l'Elchertoise, trail de 50 km et mini trail de 25 km. Accessible à tous. Pré-inscription sur le site (6-8 €) ou sur place (8-10 €)

www.nobressart.eu - trail@nobressart.eu

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Vendredi 20 mars : bal des années 80

Samedi 21 mars : bal des enfants de 15 à 17h ; intronisation du prince carnaval à 18h

Dimanche 22 mars à partir de 14h30 : 26e cortège carnavalesque

Dimanche 26 avril : concert de printemps

063/22 27 87 - thierymich@yahoo.fr

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Lundi 23 mars de 15 à 20h et mardi 24 mars de 16 à 20h à Attert : collectes de sang à la salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessoy 063/21 65 36

CERCLE SAINTS CÔME ET DAMIEN - METZERT

Vendredi 1er mai : brocante du muguet à partir de 6h. Inscription au 0485/94 75 58 - 2 € le mètre

www.metzert.com

CERCLE CULTURE ET LOISIRS - TONTELANGE

Du vendredi 15 au dimanche 17 mai : Tontegrange

http://tontelange.be/fr/tontegrange

N'hésitez pas à nous communiquer vos événements.

Plus d'info : www.aupaysdelattert.be/agenda.php

Deuxième édition de l'opération « Verger en forme au Parc naturel »

Cours de taille

Samedi 14 mars de 9 à 12h

Inscription : 063/22 78 55

PAF : 3 €

Atelier de compostage

Samedi 28 mars de 14 à 17h30 à Attert

Conférence abeille solitaire

Mercredi 22 avril à 19h à Attert

Cours de taille d'arbres fruitiers

Vous avez été nombreux en 2013 à participer au cours de taille d'arbres fruitiers dans les vergers communaux, c'est pourquoi nous réitérons l'opération cette année !

Le cours se donnera le **samedi 14 mars de 9 à 12h** dans un verger communal sur des arbres d'une quinzaine d'années. Il ne s'agit pas d'une démonstration académique mais bien d'un cours où vous pourrez mettre la main à la pâte et jouer vous-même du sécateur. Il faut obligatoirement s'inscrire et le nombre de places est limité.

Inscription obligatoire au Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

PAF : 3 euros

Avec le soutien de la Wallonie

Inventaire des vergers

En 2013 et 2014, le Parc naturel a effectué avec l'aide d'Adrien Crouquet, notre stagiaire en agronomie, un inventaire des vergers sur le territoire du Parc naturel. C'est ainsi que pas moins de 70 vergers ont été visités et 1 066 arbres répertoriés.

Pour chaque verger une fiche a été complétée. Elle reprend 59 données telles que la caractérisation du verger, l'âge, l'environnement immédiat, le pâturage éventuel, le type de terrain, la biodiversité... Et pour chaque arbre du verger, une autre fiche reprend les données comme l'espèce, la variété, le potentiel de conservation du fruit, la date de la cueillette, l'origine de l'arbre, le type d'arbre, la forme, la circonférence, la hauteur, l'environnement et l'état de santé de l'arbre.

Les conclusions préliminaires de ce recensement sont que, sur le territoire, nous retrouvons plutôt des vergers de petite taille, entre 8 et 15 arbres, souvent accolés à la maison. Même si les pommiers sont majoritaires, les pruniers sont bien représentés. Par contre, les poiriers sont assez rares car le terrain s'y prête moins.

Beaucoup de vergers sont vieillissants mais on peut aussi constater que la relève s'organise et que de jeunes arbres fruitiers sont plantés pour perpétuer les vergers sur la commune. En effet, il faut savoir que les pommiers atteignent péniblement l'âge de 100 ans. Il faut donc aussi penser au renouvellement des arbres dans les vergers. Le Parc naturel œuvre à cette tâche en ayant déjà distribué 1 154 arbres fruitiers lors des journées de l'arbre.

Aide à la taille

Afin de vous permettre d'entretenir vos vergers ou de démarrer un nouveau verger, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert propose de prendre en charge 50 % des frais de taille d'arbres fruitiers chez le particulier (avec un maximum de 400 euros par personne et dans la limite des budgets disponibles).

Comment faire ?

1. Vous vous inscrivez au Parc naturel (063/22 78 55) pour l'opération « vergers en forme, aide à la taille »
2. L'élagueur prend contact avec vous pour un rendez-vous et faire un devis sur place
3. Sur base du devis, et si vous l'acceptez, le Parc naturel prend directement en charge 50 % des frais de taille des arbres fruitiers, les 50 autres pourcents sont à votre charge
4. Vous avez un verger tout neuf !

Les conférences du Parc naturel

Le Parc naturel vous propose quelques conférences pour penser aux beaux jours qui reviennent et avec eux, l'envie de travailler au jardin ou d'admirer les pollinisateurs !

Atelier de compostage avec l'asbl Bon…jour Sourire !

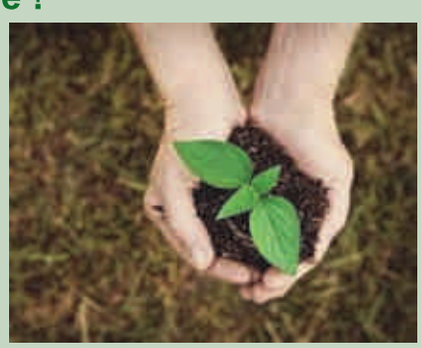

1h30 de cours théorique où l'on apprend les règles de base pour faire un bon compost puis hop sur le terrain pour 1h15 de pratique : on trie les déchets et on lance son premier compost !

Quand : le **samedi 28 mars** de 14 à 17h30

Où : Partie théorique à la salle du relais Postal au centre Robert Schuman à Attert puis sur le terrain

Conférence sur les abeilles solitaires par Nicolas Vereecken

La commune d'Attert suit le plan Maya qui a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie. Il faut savoir que 90% des abeilles sont solitaires. La conférence présentée par M. Nicolas Vereecken, professeur-assistant à l'ULB, groupe d'agro-écologie et pollinisation, vous en apprendra un peu plus sur ces infatigables pollinisatrices.

Quand : le **mercredi 22 avril** à 19h

Où : à la salle Robert Schuman à Attert

VallEnergie vous informe

Conseil énergie & infos :
kevin.mathu@attert.be
benedicte.grodent@attert.be
Tél. : 063/22 78 55
www.vallenergie.eu
www.facebook.com/vallenergie

VallEnergie est un projet Interreg IVA qui vise à atteindre l'autonomie énergétique de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise.

L'éclairage à la maison : bien choisir ses lampes pour réduire sa facture électrique

L'éclairage fait partie intégrante de notre confort de vie. Il est indispensable pour lire ou travailler sans s'abîmer la vue. Mais souvent, on le gaspille. Comment éviter ce gaspillage facilement ?

Le choix d'une lampe et son utilisation doivent être réalisés de manière judicieuse. En effet, l'éclairage (urbain, industriel, tertiaire, résidentiel) représente 19% de la production mondiale d'électricité. Un des domaines sur lequel nous pouvons tous agir est celui de l'éclairage de notre habitation, qui représente environ 15% de la facture électrique totale.

Bien lire l'étiquette

Il est important de bien se référencer à l'étiquette et aux informations qu'elle nous propose. L'étiquette « énergie », exigée par l'Europe, permet au consommateur d'orienter son choix vers des lampes plus économes.

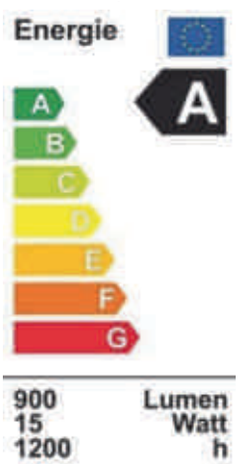

- La **classe d'efficacité énergétique** exprime la performance des lampes selon une graduation qui va du plus économe au moins économe (de A à G).
- Le **flux lumineux** est la puissance lumineuse émise par une lampe, exprimée en lumen (lm). Il permet de comparer l'efficacité des différentes ampoules, exprimée en lumens émis par watt de puissance électrique consommée (lm/W).
- La **puissance** s'exprime en watt. Plus elle est élevée, plus vous consommez de l'électricité. La quantité de lumière produite est liée à la puissance de la lampe. À puissance égale, selon la technologie, une lampe pourra éclairer plus.
- La **durée de vie** nous donne le nombre d'heures d'utilisation de la lampe.

La température de couleur influence également le choix d'une lampe par rapport à une autre. Exprimée en kelvins, elle représente la couleur de la lumière émise par la lampe. On parle généralement de teinte chaude (t° < 3000K) ou froide (t° > 3000K). La couleur n'influence pas les performances visuelles mais a des effets psychologiques agréables ou désagréables sur l'être humain.

Les différents types de lampes : bien choisir, c'est compliqué

On choisit une ampoule en fonction de l'usage, de la pièce, de l'occupation, du système d'éclairage, des caractéristiques recherchées, du prix, de l'efficacité et de la durée de vie.

Les lampes à usage domestique se divisent en quatre grandes familles : les LEDs, les fluorescentes, les halogènes et les incandescentes classiques. Depuis la nouvelle directive européenne (EuroDesign), les équipements doivent respecter un certain rendement énergétique. Ainsi, les lampes les moins efficaces (incandescente et halogène) sont progressivement retirées du marché européen. Heureusement, il existe plusieurs types de lampes de substitution plus économes et plus rentables.

Le confort visuel : favoriser la lumière naturelle et la clarté

Agencez votre espace de vie en favorisant la lumière extérieure. En effet, c'est le meilleur éclairage en harmonie avec la sensibilité de notre œil. Choisissez des couleurs claires dans les lieux de séjour, jouez avec les ambiances - une lumière jaune à rouge vous donnera une sensation de chaleur tandis qu'une couleur blanc-bleuté vous donnera une sensation de froid. Cela vous permettra de faire des économies au niveau de l'éclairage.

Ce tableau récapitulatif des technologies et de leurs caractéristiques vous aidera à choisir vos types de luminaires :

Tableau remplacement des lampes – Eclairage efficace des logements – brochure éditée par la Région wallonne

Type de lampe	Lampe de remplacement	Efficacité	Rendu des couleurs	Prix d'achats
Lampe incandescente classique	Lampe halogène	**Gain de 30 % :** 100 W > 70 W 75 W > 53 W 60 W > 42 W 40 W > 28 W **1 000 h > 2 000 h**	100	x 3.5
	Lampe halogène à revêtement infrarouge	**Gain de 50 %** : 60 W > 30 W 40 W > 20 W **1 000 h > 3 000 h**	100	x 12
	Lampe fluocompacte	**Gain de 75 % :** 100 W > 23 W 75 W > 18 W 60 W > 15 W 40 W > 10 W **1 000 h > 8 000 h**	> 80	x 12
	Lampe à LED	**Gain de 75 % :** 25 W > 7 W 40 W > 12 W **1 000 h > 25 000 h**	De 30 à > 80	x 40

4, 5 et 6 juin 2015 : VallEnergie vous présente ses résultats !

Agriculteurs, communes, professionnels, citoyens, agents locaux… Tous en marche vers l'autonomie énergétique !

Jeudi 4 juin : Les réseaux de chaleur et le séchage de foin

Vendredi 5 juin : Les maisons à énergie positive

Samedi 6 juin : Les énergies, ça bouge dans la Vallée de l'Attert (animations pour toute la famille)

Coopérative Gaume Energies

Envie d'investir dans des projets en énergie concrets, sûrs, durables et proches de chez vous et ainsi apporter un soutien aux agriculteurs, entreprises et associations de la région ? Alors, devenez coopérateur de Gaume Energies.

Le montant d'une part est de 100 €. En retour, vous recevez un dividende et vous participez aux décisions de la coopérative.

Infos : contact@gaumeenergies.be - www.gaumeenergies.be - 063/45 71 27

Partenaires :

Cofinanceurs :

Le Parc naturel vous propose

Nuit de la chouette
Samedi 21 mars à Attert

Journées Wallonnes de l'Eau
Dimanche 22 mars à Attert

Opération Communes et Rivières propres
Samedi 25 avril dans la commune

Mini visite
Dimanche 26 avril à Attert

Balade transfrontalière
Dimanche 26 avril à Colpach-Bas

Une Chouette Nuit à Attert !

Le **samedi 21 mars**, le Parc naturel en collaboration avec Natagora-Lorraine vous invite à partir à la découverte des **rapaces nocturnes**. Ces oiseaux de nuit ont toujours hanté l'imagination des hommes. Leurs cris étranges, leur vie nocturne, leur symbolique continuent à nous intriguer. Pourtant, ce sont des animaux fascinants et, ô combien, utiles à l'homme. Apprenez à les reconnaître et découvrez les dangers qui les guettent, ainsi que les gestes du quotidien qui peuvent les aider. Une attention particulière sera portée sur un danger important qui les menace : les pesticides.

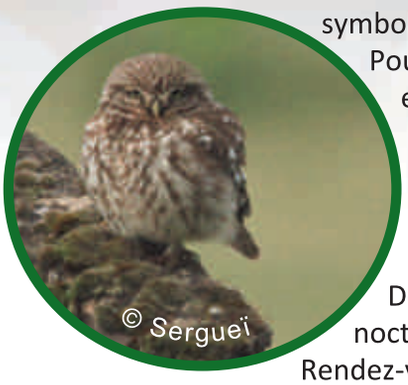
© Sergueï

De 14 à 16h, les enfants de **8 à 12 ans** entreront dans l'intimité des rapaces nocturnes par le biais d'activités ludiques et pédagogiques (Inscription souhaitée). Rendez-vous : salle du Relais Postal.

A 20h, petits et grands pourront découvrir le **film** sur la Chevêchette d'Europe, notre dernière arrivée dans les rapaces nocturnes, réalisé par Dominique Schmitt. Rendez-vous : salle Robert Schuman.

Une **sortie nocturne** dans le village d'Attert clôturera la soirée. Peut-être qu'une chouette sera au rendez-vous !

© Nathalie Annoye - www.lueurs-sauvages.com

Atelier à quatre mains

A l'occasion des Journées wallonnes de l'eau, le Contrat de rivière Attert organise un atelier de **vannerie sauvage** « à quatre mains ». Cette activité est accessible aux enfants de plus de 4 ans et à leurs parents. Voici l'occasion rêvée de confectionner ensemble une petite suspension à l'aide de branches de saule.

Si possible, se munir d'un sécateur.

Quand ? **Dimanche 22 mars** à 14h
Où ? Salle du Relais Postal (Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert)
Accessible aux personnes à mobilité réduite
Animation gratuite. Avec le soutien de la Wallonie
Réservation souhaitée (063/22 78 55)

Be Wapp pour une commune plus propre

Comme chaque année dans le cadre de Pure province, l'**Opération Communes et Rivières Propres** aura lieu sur le territoire de la commune d'Attert. Cette année-ci, l'opération s'inscrit également dans l'action « Be Wapp » pour Wallonie Plus Propre lancée par Monsieur le ministre Di Antonio.

Malgré l'intervention régulière des ouvriers communaux, les bords de route sont encore **trop souvent jonchés de détritus**. Nous comptons sur un maximum de personnes pour venir à bout de ces incivilités.

Rendez-vous le **samedi 25 avril** prochain. Des gants et sacs de tri seront mis à votre disposition. De plus amples renseignements avec les lieux de rendez-vous par village vous serons transmis par « Toutes-boîtes ».

Mini visite au cœur de l'Attert

Faut-il nécessairement être « grand » pour découvrir les richesses de notre région ?

Doit-on réellement être à la « grande école » pour aller au musée ? Ne dit-on pas que les enfants sont de plus en plus précoces et que la sagesse n'attend pas le nombre des années ? Aussi, le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » propose une **visite guidée** pour les bout'choux âgés de **2 à 5 ans**, le **dimanche 26 avril** à 15 h.

Au programme : chasse aux fossiles, petits jeux et conte. Un petit goûter sera servi aux jeunes visiteurs et leur accompagnateur.

Prix d'entrée : 2 € par enfant
Durée de la visite : +/- 1h30
Inscriptions **avant le 23 avril** (063/22 78 55)
Remarque : Chaque enfant devra être accompagné d'un adulte

Promenade « Autour du château de Colpach »

Le **dimanche 26 avril** aura lieu l'inauguration de la promenade pédestre transfrontalière « Autour du château de Colpach ». Ce parcours balisé permet notamment de découvrir le magnifique château de Colpach-Bas, actuellement centre de convalescence de la Croix-Rouge luxembourgeoise, et son parc arboré qui héberge plusieurs statues de sculpteurs réputés. Ce château a été la demeure d'Emile Mayrisch, un des fondateurs de l'ARBED. Le circuit, d'un peu plus de 12 km, passe par Petit-Nobressart et le plateau entre Nothomb et Colpach avant de redescendre vers Grendel et la réserve naturelle du marais de Grendel. Des panneaux didactiques ponctuent la promenade. Ce circuit fait aussi l'objet d'un dépliant qui sera disponible sur place.

L'inauguration aura lieu près du panneau de départ placé près du parking du centre de convalescence à Colpach-Bas. En cas de pluie, l'animation se déroulera dans le manège.

Au programme :

A 8h30 : départ groupé avec le SI d'Attert

De 9 à 14h : départs libres (pas de ravitaillement prévu)

A 11h30 : inauguration officielle et animation musicale

A 14h : départ groupé avec des explications sur le château, les bornes et le marais (durée : environ 3h30)

Durant la journée : bar et petite restauration

Un coup de pouce de l'Europe pour le marais de Grendel

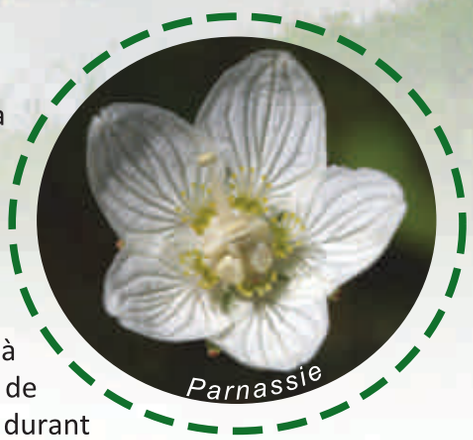

Dans les années 70, le fond de la vallée de l'Attert entre Grendel et la frontière était une zone humide très riche au niveau de la biodiversité. L'humidité permanente des sols, peu ou pas de buissons, une végétation assez basse favorisaient une flore rare (62 espèces recensées en 1973).

Marais de Grendel - 1973

Suite au remembrement et à l'agriculture moderne, le marais de Grendel a été laissé à l'abandon durant plusieurs années jusqu'à son classement en réserve naturelle en 1986.

Durant ces années, les saules ont envahi le terrain étouffant la strate herbacée et sonnant le glas de la Parnassie, du Trèfle d'eau et de la Gallinule poule-d'eau, notamment.

Depuis, la gestion régulière du site a permis de limiter l'envahissement par les saules. Grâce au travail des bénévoles, le Trèfle d'eau est réapparu. Mais ce travail harassant doit être mené durant plusieurs années avant de retrouver la situation initiale.

L'Europe et ses projets Life vient de donner un sacré coup d'accélérateur à la gestion du marais de Grendel. En effet, la réserve naturelle a été reprise dans les 400 ha à restaurer dans le cadre du Life herbages porté et cofinancé par Natagora, le Jardin Botanique National de Belgique, le DEMNA et le DNF et la Commission européenne.

Le but de cette action, à Grendel, est d'augmenter la surface de fauche afin de lutter contre l'invasion des ligneux et de limiter l'installation d'une mégaphorbiaie néfaste à certaines espèces préférant une végétation rase.

Plusieurs ares de saules ont été défrichés, le sol a été gyrobroyé et hersé afin de permettre la fauche mécanique. Si ces travaux peuvent paraître un peu lourds, ils ont été réalisés dans une période propice (hors nidification) avec un matériel adapté et en suivant un cahier des charges drastique.

Un inventaire de terrain a été réalisé juste avant les travaux. Il permettra le monitoring des actions menées. Durant les travaux, certaines nouvelles espèces de libellules sont apparues.

Le printemps 2015 apportera les fruits de ces travaux d'envergure. D'heureuses surprises seront au rendez-vous !

Gallinule poule-d'eau © Louis Engival